

MAI  
2024  
NUMÉRO

6

# Plongée dans l'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER



## Actualités

Façonner la valeur ajoutée de LEADER : les enseignements du cinquième Good Practice Workshop

02-03



## Actualités

Étude d'appui à l'évaluation des coûts et bénéfices de la mise en œuvre de LEADER

04-05



## À l'affiche

Découvrez les nouvelles lignes directrices pour l'évaluation LEADER

06-09



## Focus

Focus sur la mesure du capital social avec la professeur Elena Pisani

10-11





ACTUALITÉS

## Façonner la valeur ajoutée de LEADER : les enseignements du cinquième Good Practice Workshop

**Le Good Practice Workshop** intitulé « **Comment évaluer la valeur ajoutée de LEADER** », organisé par le Réseau européen de la PAC les 23 et 24 novembre 2023 à Luxembourg, a plongé dans les bonnes pratiques et les leçons tirées de la période de programmation 2014-2022 de la PAC et a offert un aperçu de la trajectoire future de LEADER dans le nouveau cadre de la PAC.

Les autorités de gestion, les organismes payeurs et les représentants des Groupes d'Action Locale (GAL) ont montré un grand intérêt pour cette réunion, qui a été facilitée par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC. Au total, 86 participants de 26 États membres ont pris part à des débats passionnants et à des présentations perspicaces.



M. Serrano-Padial de la Commission européenne (DG AGRI) a ouvert la discussion en établissant le contexte et en soulignant la nécessité de démontrer la valeur ajoutée de LEADER, qui a été

examinée dans un [rapport](#) de la Cour des comptes européenne. Il a fait part des différents défis posés par l'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER, tels que la complexité et la grande diversité des logiques d'intervention, le faible taux d'utilisation pour en saisir les effets ou la quantification de la valeur ajoutée de LEADER.

Le premier jour, plusieurs études ont été présentées aux participants, dont une portant sur [les coûts et les avantages de la mise en œuvre de LEADER](#). En outre, des évaluations provenant d'Autriche, de Finlande, de Lituanie et de Suède ont donné un aperçu des leçons apprises et des approches méthodologiques employées. La deuxième journée du workshop s'est concentrée sur l'évolution du paysage des évaluations LEADER dans la période de programmation actuelle de la PAC, en mettant l'accent sur l'affinement des indicateurs.

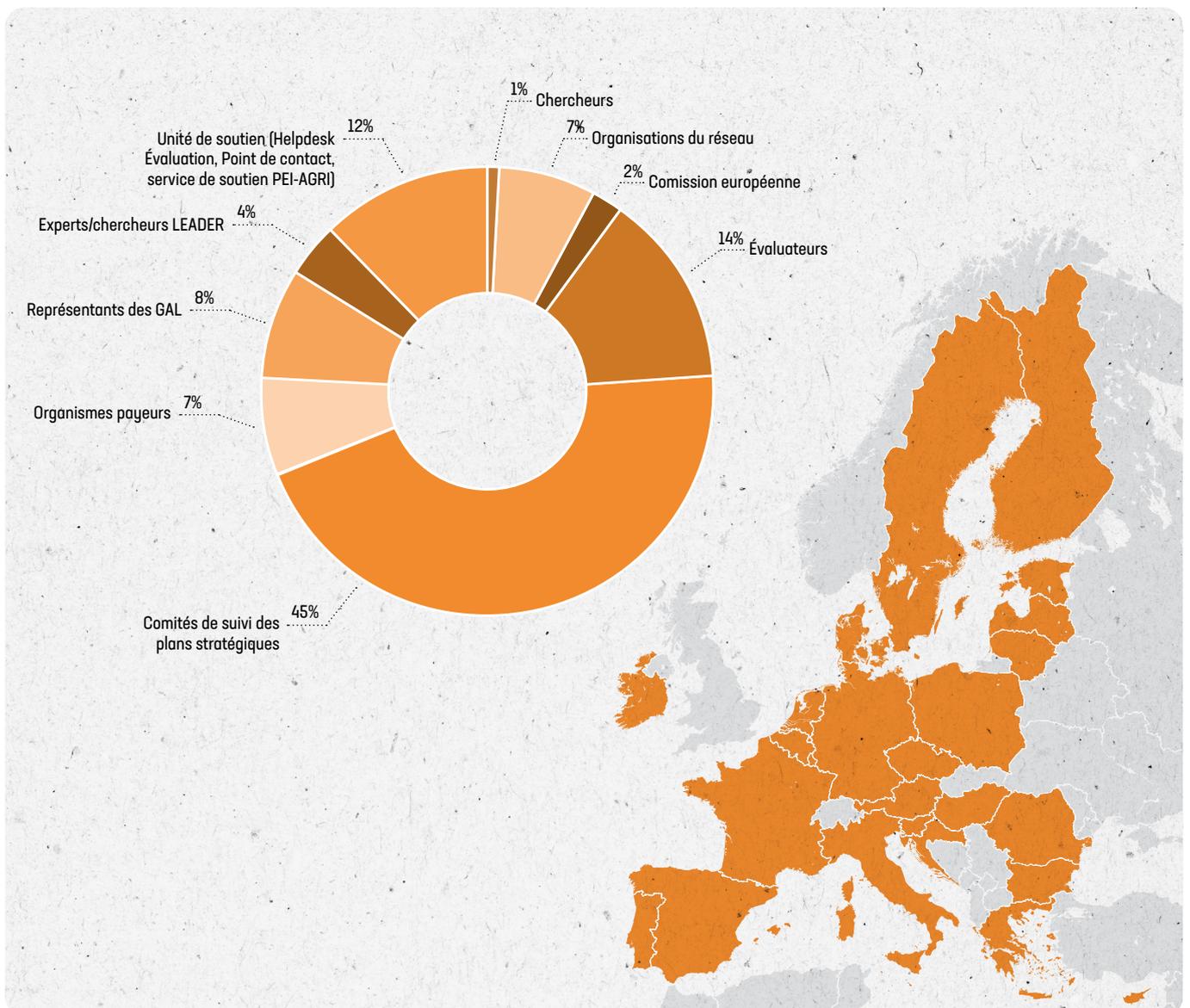


Le Good Practice Workshop a mis en évidence plusieurs messages clés essentiels pour évaluer efficacement la valeur ajoutée de LEADER. Il a tout d'abord souligné l'importance de comprendre des concepts clés tels que le capital social, la gouvernance et l'amélioration des résultats tout en construisant des cadres logiques pour illustrer les liens entre les différentes activités LEADER et la réalisation des éléments formant la valeur ajoutée. Deuxièmement, le workshop a souligné la nécessité d'identifier les facteurs de réussite contribuant à la valeur ajoutée et de concevoir méthodes de mesure -- compte tenu de la nature intangible de nombreux éléments. Enfin, il a reconnu que les GAL sont les premiers responsables de la collecte des données et a souligné l'importance de la simplification, de l'objectivité et de la continuité de la sélection des données afin d'alléger leur charge de travail.

Consultez le rapport complet du Good Practice Workshop sur les bonnes pratiques « [Comment évaluer la valeur ajoutée de LEADER ?](#) ».



### Participants au Good Practice Workshop par rôle et par État membre





## ACTUALITÉS



## Une étude de soutien à l'évaluation des coûts et des bénéfices de LEADER révèle des éléments de valeur ajoutée

**Des chercheurs ont constaté qu'en investissant une part plus importante des ressources dans la capacité organisationnelle des groupes d'action locale, on améliorerait la gouvernance à plusieurs niveaux, la qualité des projets bénéficiant d'un financement et la capacité à améliorer le capital social.**

LEADER vise principalement à stimuler le développement local des zones rurales en mobilisant et en développant les communautés locales par le biais de partenariats public-privé (Groupes d'Action Locale (GAL)). L'affichage de la valeur ajoutée de LEADER figure en bonne place dans les objectifs de la Commission européenne, mais seules quelques évaluations s'y sont intéressées. En juillet 2022, la Cour des comptes européenne a publié un [rapport](#) soulignant l'insuffisance des preuves disponibles que les avantages de l'approche LEADER l'emporteraient sur ses coûts plus élevés, appelant à une évaluation complète.

L'étude d'appui à l'évaluation des coûts et bénéfices de la mise en œuvre de LEADER a été réalisée par une équipe d'experts européens de LEADER entre septembre 2022 et juin 2023, couvrant l'ensemble de l'UE-27 (et le Royaume-Uni jusqu'à fin 2020) pour la période 2014-2022 du Programme de Développement Rural (PDR).

L'objectif de l'étude était d'évaluer la valeur ajoutée de LEADER et de déterminer dans quelle mesure ses avantages justifient les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre de l'approche LEADER. Elle a examiné dans quelle mesure les projets LEADER génèrent des avantages supplémentaires par rapport à des projets similaires non LEADER et a étudié la relation entre ces avantages

et les coûts spécifiques supportés tout au long de la mise en œuvre de l'approche LEADER.

S'il a été moins difficile de quantifier les résultats de LEADER, par exemple en termes de durabilité des projets, d'innovation et d'implication de nouveaux porteurs de projets, l'évaluation des avantages moins tangibles de LEADER liés à la gouvernance et au capital social a représenté un défi pour l'étude.



**« L'équipe chargée de l'étude a été confrontée à d'autres difficultés, liées à la disponibilité d'informations suffisamment détaillées sur les coûts administratifs et à la possibilité limitée de comparer les projets LEADER avec des projets similaires non LEADER ».**

**CARLOTTA VALLI**

Coordinatrice de l'étude au sein du Helpdesk Évaluation

Pour atténuer les problèmes et ses limites, l'étude a utilisé des données provenant de différentes sources. Outre les données publiées par les sources officielles, une série de données primaires a été collectée sur le terrain par le biais d'une enquête à l'échelle de l'UE auprès des autorités de gestion et des organismes payeurs, suivie d'entretiens avec des experts LEADER (par exemple, les réseaux ruraux nationaux) et au niveau des zones GAL, saisies dans 13 études de cas dans différentes régions de l'UE par le biais d'entretiens approfondis et de groupes de discussion.



**Dans l'ensemble, les résultats confirment la valeur de LEADER opérant au niveau local** puisque la mesure M19 LEADER du PDR n'entraîne pas nécessairement des coûts de transaction plus élevés que d'autres mesures du PDR, telles que M6, M7 et M16. Selon l'analyse, les coûts les plus spécifiques relevant de LEADER sont ceux supportés par les GAL, les coûts administratifs en représentant la plus grande part. Il est toutefois important de souligner que la plus grande partie des coûts spécifiques de LEADER est utilisée pour soutenir directement la participation et le networking des acteurs et des bénéficiaires locaux. En ce sens, ces coûts représentent un investissement de ressources dans le but de générer une valeur ajoutée en termes d'amélioration du capital social, de création de réseaux et d'engagement civique.

**Dans l'ensemble, la mise en œuvre de LEADER/CLLD a permis d'établir un système de gouvernance efficace à plusieurs niveaux** entre les autorités de gestion, les organismes payeurs et les GAL, ce qui a facilité la mise en œuvre harmonieuse de LEADER. Les résultats suggèrent que les coûts plus élevés de LEADER sont justifiés car ils garantissent une large participation de la population locale aux systèmes de gouvernance, même si davantage pourrait être fait pour garantir la participation des jeunes et des femmes. Une meilleure coordination entre les différents niveaux de gouvernance et la qualité des interactions entre les institutions concernées sont assurées par la présence de compétences spécifiques au sein du personnel du GAL (par exemple, l'animation et la communication), la taille du personnel du GAL (par rapport au budget disponible) et le temps consacré

par le conseil d'administration à la prise de décision. Les résultats confirment la capacité des GAL à soutenir les populations rurales au-delà de ce qui est réalisé dans le cadre des régimes gérés au niveau national.

Les GAL peuvent améliorer le capital social en leur sein, au sein de leurs zones LEADER locales et entre les zones LEADER au sein des États membres et au-delà. **Grâce aux activités entreprises par les GAL et leurs réseaux, le niveau de confiance envers ceux-ci augmente.** Les GAL peuvent activer le capital social et établir des réseaux au-delà du soutien des projets, à l'intérieur et à l'extérieur de leurs zones. En particulier, le temps que les GAL consacrent au networking contribue à améliorer l'apprentissage mutuel, une condition préalable essentielle pour que le développement local se produise et s'améliore au fil du temps.

Les résultats montrent également que plus un GAL encourage efficacement la collaboration entre les acteurs locaux pour renforcer leur production et leurs atouts, plus le projet est performant et donne des résultats par rapport à des projets similaires non LEADER. Ces avantages semblent justifier les coûts plus élevés de l'animation, le temps consacré par les GAL à la prise de décision et les coûts associés à l'emploi de compétences professionnelles spécifiques au sein du GAL – dédiées à l'animation, à la communication, à la coordination de la coopération et au suivi et à l'évaluation.

**L'animation, le networking et l'assistance technique fournis par les GAL sont également efficaces pour aider les nouveaux bénéficiaires à obtenir un financement LEADER** et pour améliorer la qualité des projets financés et les performances des entreprises locales. En outre, grâce à ces activités des GAL et malgré leur petite taille et leurs ressources financières limitées, les projets LEADER sont plus efficaces que des projets similaires au niveau du PDR en termes de dépenses publiques nécessaires pour créer de nouveaux emplois.

Le Helpdesk Évaluation a conclu que les principaux défis pour les GAL consistent à améliorer encore leurs systèmes de suivi, à garantir la collecte des données nécessaires et à renforcer leur capacité d'évaluation afin d'utiliser les résultats obtenus et la valeur ajoutée créée par leurs stratégies locales.





À L’AFFICHE

# Comment évaluer la valeur ajoutée de LEADER et démontrer les avantages de son approche : lignes directrices pour aider les États membres

**De nouvelles lignes directrices non contraignantes présenteront des options d'évaluation de LEADER avec une liste de facteurs de réussite et d'indicateurs.**

LEADER est un élément innovant et essentiel de la politique de développement rural de l'UE depuis plus de trois décennies. À chaque période de programmation, LEADER a élargi son champ d'action et ses outils pour renforcer les communautés locales et favoriser le développement durable. Toutefois, l'évaluation efficace de sa valeur ajoutée est restée un défi permanent, mais de nouvelles lignes directrices non contraignantes ont été élaborées pour aider les États membres à relever ce défi. En amont de leur publication, Valdis Kudins, du Helpdesk européen d'évaluation de la PAC, a présenté les lignes directrices « Évaluer la valeur ajoutée de LEADER » lors du cinquième Good Practice Workshop qui s'est tenu à Luxembourg en novembre 2023. Il a également recueilli les réactions des parties prenantes en mars 2024 lors de la réunion du sous-groupe LEADER à Bruxelles et de la troisième réunion des réseaux nationaux de la PAC au Danemark.

**La valeur ajoutée de LEADER fait référence aux bénéfices tirés de la mise en œuvre effective de la méthode LEADER** par rapport aux bénéfices potentiels qui auraient été obtenus sans elle. Ces bénéfices se manifestent sous la forme d'une amélioration du capital social, d'un renforcement de la gouvernance et d'une

amélioration des résultats et de l'impact de la mise en œuvre du programme ou de la stratégie.

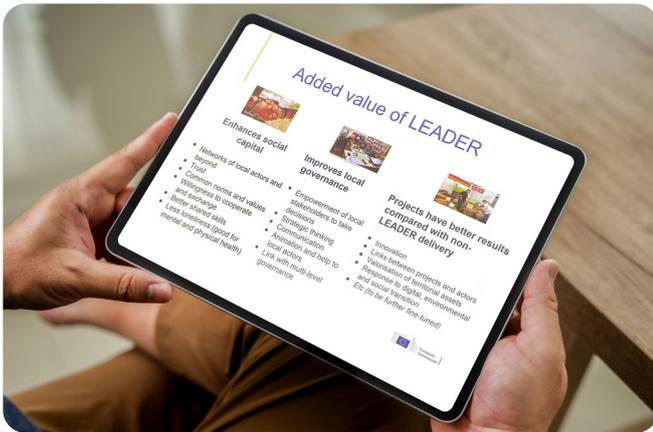
Reconnaissant l'importance de démontrer la valeur ajoutée de LEADER, les États membres sont censés l'évaluer au cours de la mise en œuvre de leurs plans stratégiques relevant de la PAC pour la période 2023-2027. Il s'agit toutefois d'un défi de taille, en particulier lorsqu'il s'agit de bénéfices intangibles, comme l'évaluation des compétences des individus, la mise en réseau et l'apprentissage collectif.

**Les lignes directrices sont les résultats du groupe thématique de travail** établi en avril 2023 visant à relever ces défis en :

- > opérationnalisant le concept de valeur ajoutée de LEADER ;
- > concevant des exemples de cadre d'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER pour la période de programmation 2023-2027.

Le travail du groupe thématique sur « [évaluer la valeur ajoutée de LEADER](#) » a été organisé de manière participative avec des documents préliminaires rédigés par des experts en évaluation et activement discutés par les parties prenantes lors d'une série de réunions. Plus de 90 parties prenantes représentant les GAL, les réseaux de GAL, les réseaux nationaux, les autorités de gestion, les évaluateurs, les chercheurs et la Commission ont participé à plusieurs événements et ont fait part de leurs commentaires.

Les discussions ont également été particulièrement utiles pour créer une compréhension commune de l'opérationnalisation du concept de valeur ajoutée de LEADER et de sa prise en compte dans un cadre d'évaluation. Il a également été très utile d'équilibrer les différents besoins et attentes des parties prenantes sur ce que les évaluations peuvent faire. Les lignes directrices de 2017, « [Évaluation de LEADER/CLLD](#) », ont servi de ressource fondamentale pour fournir une compréhension globale du concept de valeur ajoutée de LEADER. Le concept a été approfondi grâce aux apports de l'[étude d'appui à l'évaluation des coûts et bénéfices de la mise en œuvre de LEADER](#), ainsi qu'aux expériences pratiques des évaluations LEADER dans plusieurs États membres.



Les lignes directrices sur l'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER forment un document non contraignant. Celui-ci propose des options pour évaluer la valeur ajoutée de LEADER au moyen d'une liste de facteurs de réussite et d'indicateurs, que les États membres peuvent choisir et/ou adapter en fonction de leur contexte et de leurs besoins en matière d'évaluation.



Pour répondre à la nécessité d'opérationnaliser la valeur ajoutée de LEADER, les lignes directrices proposent plusieurs éléments clés pour évaluer ses trois composantes, ainsi que des facteurs de réussite possibles. Les éléments clés se concentrent sur des aspects importants lors de l'analyse de la valeur ajoutée de LEADER. Par exemple, les réseaux jouent un rôle important dans l'amélioration du capital social. Les facteurs de réussite liés aux réseaux précisent davantage le changement/la réussite attendu(e), par exemple si la taille et la diversité des réseaux et la qualité des interactions s'améliorent.

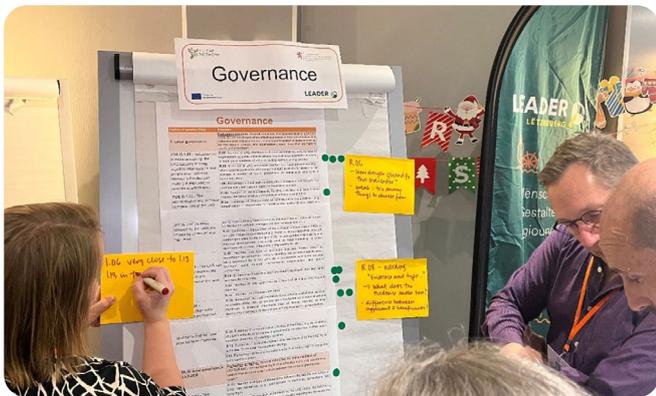


Le tableau ci-dessous présente les facteurs de réussite possibles pour chaque élément clé à évaluer.

| COMPOSANTE  | PRINCIPAUX ÉLÉMENTS À ÉVALUER                             | FACTEURS DE RÉUSSITE  |
|---|---|---|
| <b>Amélioration du capital social</b><br>              | Réseaux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La taille et la diversité du réseau ainsi que la qualité des interactions au sein du GAL s'améliorent ou restent élevées.</li> <li>&gt; Les interactions sociales dans la zone du GAL (mais en dehors du GAL lui-même) se sont améliorées ou sont restées à un niveau élevé grâce à LEADER.</li> <li>&gt; Le GAL a développé ou maintenu des réseaux avec des partenaires pertinents en dehors de la zone du GAL.</li> </ul>  |
|   | Soutien et confiance mutuels                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Le niveau de soutien mutuel et de confiance au sein du GAL et de la communauté locale dans la zone du GAL a augmenté ou reste élevé.</li> </ul>   |
|   | Modèles mentaux, valeurs et croyances partagés.           | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Une vision partagée de la zone du GAL, des identités territoriales, des objectifs communs, des valeurs et des convictions est promue par LEADER à l'intérieur et dans la zone du GAL.</li> </ul>  |
| <b>Amélioration de la gouvernance</b><br>            | Gouvernance locale  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Inclusion dans la prise de décision : la capacité du GAL à rassembler les organisations et les personnes dans la prise de décision s'améliore ou reste à un niveau élevé.</li> <li>&gt; Les compétences administratives et techniques du GAL et de son personnel (dans les domaines couverts par la stratégie de développement local (SDL)) s'améliorent ou restent élevées.</li> <li>&gt; Le GAL a amélioré les activités d'animation et le soutien aux bénéficiaires actuels et potentiels.</li> <li>&gt; La communication au sein des GAL avec les candidats potentiels et la communauté locale s'améliore.</li> </ul> |
|   | Gouvernance de LEADER à plusieurs niveaux                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La coordination et la communication entre le GAL et les autres niveaux de gouvernance s'améliorent ou restent à un niveau élevé.</li> </ul>   |
| <b>Amélioration des résultats et de l'impact</b><br> | Augmentation de l'effet de levier                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La SDL a stimulé d'autres investissements ou activités dans la zone du GAL, que LEADER n'a pas directement financés, pour atteindre ses objectifs stratégiques.</li> <li>&gt; Les interventions LEADER ont permis d'identifier et de motiver de nouveaux porteurs de projets.</li> </ul>  |
|   | Des projets bien adaptés aux besoins du territoire        | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; LEADER répond à des besoins locaux spécifiques et à des objectifs territoriaux en permettant à divers types de promoteurs de réaliser des projets qui valorisent les atouts et les identités territoriales spécifiques.</li> </ul>  |
|   | Projets comportant des éléments novateurs au niveau local | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; LEADER favorise l'introduction/la diffusion d'innovations dans le contexte local.</li> </ul>  |
|   | Projets durables  | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Les projets LEADER produisent des résultats durables.</li> </ul>  |
|   | Projets favorisant les liens entre les acteurs            | <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Des projets de collaboration sont mis en place ou maintenus.</li> </ul>   |

**Pour chaque facteur de réussite proposé dans le cadre d'évaluation, le lecteur trouvera une série d'indicateurs qui peuvent fournir des preuves quantitatives justifiant la réussite attendue.**

Par exemple, pour évaluer les améliorations ou les changements en termes de taille et de diversité du réseau et de qualité des interactions au sein du GAL, les lignes directrices proposent les indicateurs suivants : (Réalisation) Nombre de membres du GAL par type d'organisation, c'est-à-dire administrations publiques, organisations économiques privées locales, organisations sociales locales et autres ; (Résultat) Indice de diversité du réseau des membres du GAL (en tant qu'indicateur du capital social structurel du GAL) ; (Impact) Membres du GAL qui considèrent qu'une culture précieuse de coopération s'est développée entre eux. Tous ces indicateurs apporteront la preuve que le networking est l'un des éléments du capital social.



**Une fiche d'indicateur est fournie pour chaque indicateur inclus dans l'exemple du cadre d'évaluation.** Chaque fiche contient une définition et un objectif de l'indicateur concerné. Elle identifie également l'unité de mesure et les sources de données. Par exemple, pour de nombreux indicateurs, il est proposé d'utiliser les variables des données de suivi et d'évaluation (DSE) définies à l'annexe VII du [règlement \(UE\) 2022/1475](#), sur lesquelles tous les États membres/GAL établiront des rapports. Certains indicateurs nécessitent la collecte de données primaires via des enquêtes, des Focus Groups et des entretiens. Afin d'établir des points de comparaison et une base de référence, les fiches d'indicateurs

suggèrent le moment et la fréquence opportuns pour la collecte des données. Pour chaque indicateur, la méthodologie, l'approche ou la formule de calcul des données, ainsi que d'autres commentaires et mises en garde éventuelles, sont également fournis.

Étant donné la diversité des approches de la mise en œuvre de LEADER dans les États membres, il est inévitable que les cadres d'évaluation de la valeur ajoutée de LEADER varient également. Par conséquent, les présentes lignes directrices visent à proposer une liste variée d'éléments et d'indicateurs. Cette approche permet aux parties prenantes de l'évaluation de sélectionner et d'adapter les éléments en fonction de leurs capacités et contextes spécifiques. Afin de favoriser la familiarisation avec ces lignes directrices et de faciliter leur application dans la pratique, le Réseau européen de la PAC, soutenu par le Helpdesk Évaluation, propose des événements de renforcement des compétences dans les États membres.

Le document complet des lignes directrices « Évaluer la valeur ajoutée de LEADER » sera disponible dans la [base de données des publications du Réseau européen de la PAC](#).

#### Coin lecture de l'évaluation

- > [La vision à long terme pour les zones rurales de l'UE : principales réalisations et pistes pour l'avenir](#) - Commission européenne
- > [Points de vue d'experts sur l'évaluation de la PAC - LEADER](#) - Réseau européen de la PAC
- > [Vers la neutralité climatique de l'UE : progrès, lacunes et opportunités](#) - Conseil consultatif scientifique européen sur le changement climatique
- > [Conditions économiques favorables à la mise à l'échelle des solutions fondées sur la nature](#) - Agence européenne pour l'environnement
- > [Appliquer le prisme des droits de l'homme et de l'égalité des sexes aux critères d'évaluation de l'OCDE](#) - OCDE

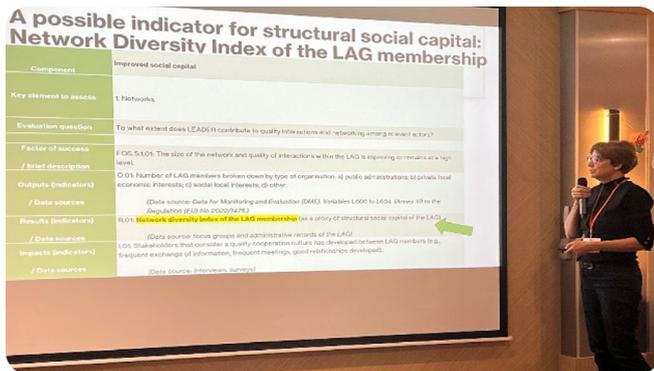
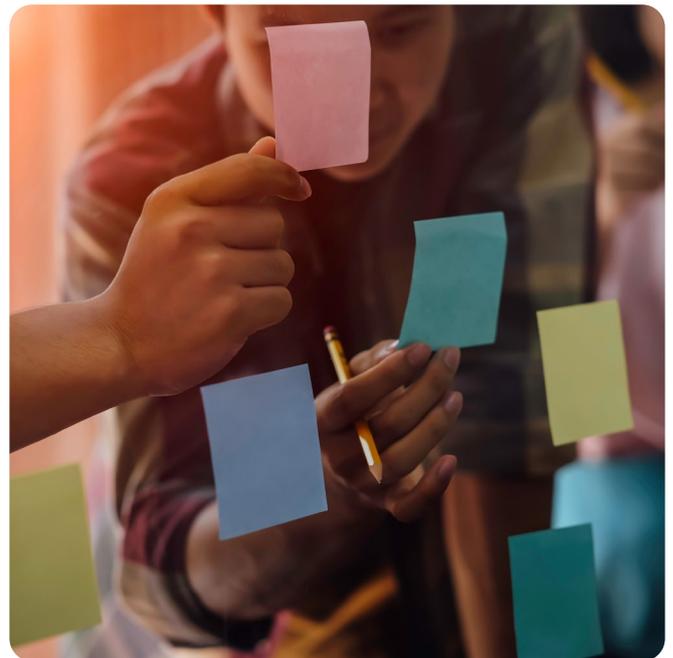




**FOCUS**

# La recherche montre comment mesurer le capital social au niveau des GAL

**Elena Pisani est professeur associée au département des terres, de l'environnement, de l'agriculture et de la sylviculture de l'université de Padoue. Elle possède une grande expérience des projets de recherche internationaux, nationaux et régionaux. Nous lui avons posé quelques questions concernant ses études sur le rôle du capital social et de la gouvernance locale dans LEADER/CLLD.**



## Comment définir le capital social au niveau du GAL ?

En élaborant une stratégie de développement local, les GAL favorisent les relations horizontales et verticales ou, en d'autres termes, les réseaux de capital social structurel, grâce à l'approche ascendante. En outre, l'élaboration de la stratégie de développement local repose sur des significations et des compréhensions communes liées aux normes sociales, aux valeurs et aux attitudes partagées par les membres et les bénéficiaires. Qui plus est, l'activité quotidienne du GAL repose sur des approches participatives et des processus de consultation qui requièrent

le partage de valeurs et de visions communes, permettant la participation des acteurs locaux à la mise en œuvre de la stratégie de développement local. L'investissement dans le capital social favorise l'innovation et la coopération, qui sont des éléments constitutifs de l'approche LEADER.

L'amélioration du capital social dans LEADER comprend les réseaux, la confiance mutuelle, les modèles mentaux partagés et les croyances qui facilitent la qualité de la collaboration et de la coopération au sein des domaines LEADER et entre eux.





## Vous connaissez des projets d'évaluation, des événements, des publications ou d'autres initiatives intéressants ?

CAP Evaluation News accueille volontiers toute contribution de ses lecteurs – contactez-nous en envoyant un courriel à [evaluation@eucapnetwork.eu](mailto:evaluation@eucapnetwork.eu)

## Calendrier des événements

Vous trouverez ci-dessous une liste d'événements liés aux méthodes d'évaluation et aux processus d'évaluation de la PAC.

-  14-17 mai 2024 - FAO - [34<sup>ème</sup> session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Europe \(ERC34\)](#)
-  3-7 juin 2024 - [Global Evaluation Initiative \(GEI\)](#) - [Semaine de l'évaluation gLOCAL 2024](#)
-  11-13 juin 2024 - Réseau européen de la PAC - [Forum des jeunes LEADER](#)
-  20-21 juin 2024 - AIEAA - [La durabilité sociale de l'agriculture européenne face aux anciens et nouveaux défis. Enjeux, méthodes et politiques](#)
-  21-23 juin 2024 - Conférences sur la science, la technologie et l'ingénierie - [4<sup>ème</sup> Conférence mondiale sur l'agriculture](#)
-  8-12 juillet 2024 - Eval4action.org - [Semaine de la jeunesse dans l'évaluation 2024](#)
-  23-27 septembre 2024 - 15<sup>ème</sup> Conférence de la Biennale européenne de l'évaluation - [Better Together : Réflexion et action collaboratives pour une meilleure évaluation](#)

## Helpdesk européen d'évaluation de la PAC

 Rue Belliard 12, 1040  
Bruxelles, Belgique

 [evaluation@eucapnetwork.eu](mailto:evaluation@eucapnetwork.eu)

 [Site web](#)

 +32 2 808 10 24

**Équipe de rédaction de la Newsletter :** Margherita Sforza, Filip Stefanic, Jules Vincent, Hannes Wimmer

**Collaborateurs :** Marili Parissaki, Carlotta Valli, Valdis Kudins, Elena Pisani.

Réseau européen de la PAC soutenu par le Helpdesk européen d'évaluation de la PAC.

Le Helpdesk Évaluation travaille sous la supervision de l'unité A.3 (Performance des politiques) de la direction générale de l'agriculture et du développement rural de la Commission européenne. Le contenu de cette newsletter n'exprime pas nécessairement le point de vue officiel de la Commission.